



Installateur sanitaire Installatrice sanitaire

« LA PREMIERE FOIS QUE L'EAU PASSE DANS LES TUYAUX, C'EST LE MOMENT QUE JE PREFERE... »

- Sportif** « il faut une certaine souplesse dans les jambes... ».
- Artistique** « ce que je préfère ce sont les différentes formes de tuyaux... ».
- Sérieux** « si tu poses mal les conduites, c'est tout le bâtiment qui prend l'eau... ».
- Réfléchi** « pas si simple de trouver toujours le bon parcours pour la canalisation... ».
- Copain** « j'aime le travail d'équipe... ».
- Magique** « le client est toujours content de me voir... »

Conditions d'admission

- Scolarité obligatoire achevée
- Test d'aptitudes recommandé, organisé par la FVMFAC

Durée de l'apprentissage

- 3 ans

Formation pratique

- 4 jours par semaine dans une entreprise d'installations sanitaires

Cours professionnels

- 1 jour par semaine

Cours interentreprises

- 40 jours répartis sur les 5 premiers semestres de formation

Salaire mensuel indicatif

- 1ère année CHF 700.-
- 2ème année CHF 900.-
- 3ème année CHF 1'100.-

Titre obtenu en fin de formation

- Certificat fédéral d'installateur sanitaire CFC avec possibilité d'obtenir une maturité professionnelle

Formations supérieures

- Brevet fédéral
- Diplôme fédéral
- Formation ES/HES

Portrait

- Étudier les plans de montage des installations
- Pendant le gros œuvre, poser les conduites d'amenée d'eau et d'évacuation avant le coulage de la dalle
- Procéder à tous les travaux de réalisation de diverses installations
- Exécuter des travaux de révision et des réparations courantes
- Procéder à des transformations, rénovations ou remplacements d'appareils

Quels talents

- Affinités pour le travail en équipe
- Aptitudes pour le calcul
- Intérêt pour la technique
- Autonomie et débrouillardise

Professions voisines

- Aide en technique du bâtiment sanitaire AFP
- Projeteur en technique du bâtiment sanitaire CFC
- Ferblantier CFC
- Installateur en chauffage CFC

Association professionnelle

Fédération vaudoise des
maîtres ferblantiers, appareil-
leurs et couvreurs
Rue du Maupas 34
1004 Lausanne

Tél: 021 647 24 25
Email: fvmfac@sgip.ch
Site internet: www.mevauba.ch

Informations complémentaires

Portail suisse de l'orientation
scolaire et professionnelle :
www.orientation.ch

DGEP-Direction générale de l'en-
seignement postobligatoire :
www.vd.ch/apprentissage

Association suisse et liechten-
steinoise de la technique du bâti-
ment (suissetec) :
www.suissetec.ch

Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation
SEFRI :
www.sbf.admin.ch

Installateur sanitaire Installatrice sanitaire

Dans le détail

Quelles sont les tâches que mon patron me confie

L'installateur sanitaire pose les conduites d'eau potable, de gaz et d'air comprimé ainsi que les canaux d'évacuation des eaux usées. Il monte et raccorde divers appareils (lavabos, baignoires, WC, éviers, douches, etc.) et installe la robinetterie. Il entretient et répare les canalisations domestiques et industrielles à l'intérieur et à l'extérieur des constructions.

Ses principales activités consistent à :

Travaux de préparation et de montage

- Etudier les plans fournis par l'architecte ou le projeteur en technique du bâtiment ; repérer l'emplacement des différents appareils ainsi que le parcours des conduites d'eau potable et des canalisations.
- Préparer le matériel et les outils en fonction des travaux programmés ; organiser leur transport et leur entreposage sur le chantier.
- Couper des tubes en matière synthétique, les assembler, les souder pour fabriquer les conduites d'évacuation d'eaux usées.
- Poser, ajuster et fixer les conduites d'amenée d'eau et celles d'évacuation, avant le coulage de la dalle.
- Scier, fileter, tarauder les tuyaux en acier ou en cuivre, les assembler par soudage ou par sertissage, les fixer au mur ou au plafond.
- Mettre en place les vannes et batteries de distribution, les raccorder aux réseaux publics d'eau ou de gaz.
- Couper des tubes en matière synthétique, fixer des raccords à leurs extrémités ; les monter pour relier la robinetterie aux conduites de distribution; vérifier l'étanchéité.
- Installer les appareils et les machines : lavabos, douches, baignoires, cuvettes de WC, chauffe-eau, machines à laver, cuisinière à gaz ; poser la robinetterie.
- Contrôler les installations avant leur mise en service et procéder aux essais.

Travaux de maintenance et d'entretien

- Localiser une éventuelle fuite et y remédier.
- Démonter et remplacer un appareil sanitaire endommagé (lavabo, bassin de douche, évier, etc.), un robinet abîmé ; changer un joint usé.
- Détartrer une installation, notamment les chauffe-eau.
- Modifier des conduites, changer des appareils et des robinets lors des rénovations ou des transformations.